

**FranceAgriMer**

**DECISION N° 09-691**

Le Directeur Général de l'établissement national des produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer)

VU la décision modifiée portant organisation générale des services de FranceAgriMer en date du 2 avril 2009,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Il est créé à titre transitoire auprès de la Direction Générale une mission "Intervention".  
Cette mission est substituée à l'unité stockage et restructuration sucrière de la Direction Gestion des Aides, pour la partie de ses missions liées à l'intervention (achat, stockage, écoulement) et au stockage privé.

**Article 2 :**

Cette mission est placée jusqu'au 31 décembre 2009 sous la responsabilité de Monsieur Jean-Pierre NOTARIANNI, Chef de service.

**Article 3 :**

Mademoiselle Estelle PALENI, attachée, est affectée à cette mission, plus particulièrement en charge de la responsabilité du stockage d'intervention et du stockage privé.

**Article 4 :**

Le Secrétaire Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Montreuil sous Bois, le

**08 OCT. 2009**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized initial 'J' followed by a horizontal line and a vertical stroke.